

Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (AEPE) est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe, avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité. Il travaille en école maternelle ou accueil collectif de mineurs, établissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans et /ou à domicile.

CERTIFICATION - DIPLÔME

Certificat d'Aptitudes Professionnelles de niveau 3 est un diplôme professionnel national délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) n° 38565.

DURÉE DE LA FORMATION

Formation en centre : **581h** Immersion en entreprise : **448h**

Total: 1029 heures



Former des personnes à l'acquisition des compétences et des techniques professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'Accompagnant·e Éducatif Petite Enfance,

Permettre aux apprenants d'accéder à l'emploi et d'être opérationnels sur un poste d'Accompagnant Éducatif Petite Enfance,

Obtenir le Certificat d'Aptitude Professionnelle « Accompagnant Éducatif Petite Enfance » niveau 3.





Accompagner le développement du jeune enfant Exercer son activité en accueil collectif Exercer son activité en accueil individuel



FORMATION DISPONIBLE POUR:





Le métier d'**Accompagnant Éducatif Petite Enfance** s'exerce dans les écoles maternelles, des accueils collectifs de mineurs, établissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans ou encore à domicile.

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant Assistant éducatif petite enfance Adjoint/Agent d'animation Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant Assistant éducatif petite enfance Auxiliaire petite enfance Agent social Garde d'enfant à domicile Assistant maternel Employé familial auprès d'enfant Employé à domicile

sur 10 répondants



PROGRAMME DE LA FORMATION*

Modules d'intégration (14h)



Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte

Adopter une posture professionnelle adaptée

Mettre en oeuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné

Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant

Réaliser les soins quotidiens et accompagner l'enfant dans ses apprentissages

Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant

EP2 - Exercer son activité en accueil collectif (56h)

Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant

Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence et d'adaptation

Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant

Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle

EP3 - Exercer son activité en accueil individuel (63h)

Organiser son action

Négocier le cadre de l'accueil

Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

Elaborer des repas

Enseignements généraux (175h)

Français, Histoire-Géographie et enseignement moral et civique

Mathématiques et physique-chimie

Prévention, santé-environnement

Modules de préparation à la certification (24,5h)

*Le contenu peut évoluer en fonction du Référenciel RNCP ou du programme



La formation vise l'insertion directe en emploi. Vous pouvez envisager une poursuite de formation dans le cadre **d'un niveau 4 - BAC** dans les secteurs du service à la personne, dans la puériculture ou en tant qu'éducateur pour des jeunes enfants. Vous pouvez aussi faire partie des diplômés-es qui trouvent un emploi dans les 6 mois qui suivent l'obtention du diplôme.



LES + AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

Les modalités techniques et pédagogiques mises en œuvre, reposent sur des situations d'apprentissage variées disponibles en présentiel au centre de formation.

Un suivi du travail réalisé et un accompagnement individualisé par une équipe pédagogique experte.

Une planification adaptée à vos besoins et définie au démarrage.

Un formateur référent qui vous suit tout au long de votre parcours : suivi de votre parcours individuel et adaptation si besoin, accompagnement dans la recherche de votre stage, suivi en entreprise et coaching emploi.

Les cours collectifs : avec le formateur en face-à face.

L'autoformation : Vous avancez à votre rythme sur votre travail. Vous pouvez envoyer votre travail à un formateur qui assure les corrections et les retours.

La communauté d'apprenants : Vous pouvez contacter les autres apprenants, échanger des travaux ou travailler en petits groupes grâce à nos outils collaboratifs.

Le tutorat pédagogique: Si vous avez des questions, besoin d'un avis ou d'une correction, vous pouvez contacter à tout moment votre formateur.



Les épreuves sont des examens ponctuels de l'Éducation Nationale comprenant des épreuves professionnelles et d'enseignement général (sauf dispense). Les dates d'examens sont fixées par le ministère de l'Éducation Nationale.

Les compétences du candidat pour l'accès au diplôme sont évaluées par un jury habilité.

EPI - Accompagner le développement de l'enfant dans son éveil (coefficient 7)

EP2 - Exercer son activité en accueil collectif (coefficient 4)

EP3 - Exercer son activité en accueil individuel (coefficient 4)

EGI - Français et histoire-géographie-éducation civique (coefficient 3)

EG2 - Mathématiques - sciences physiques et chimiques (coefficient 2)

EG4 - Prévention santé environnement (coefficient 1)



PÉDAGOGIE INCLUSIVE ET ADAPTÉE À TOUS

Un référent handicap est disponible pour répondre à vos questions. Nous mobilisons également nos partenaires handicap locaux pour répondre à vos besoins. Nous proposons un accompagnement personnalisé au regard de la situation de handicap ainsi que la possibilité d'aménagements concertés avec le stagiaire ou le bénéficiaire concerné:

Possibilité de mobilisation des aides dans le cadre de Prestations de Compensation du Handicap ou des aides de l'AGEFIPH (aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité)

Possibilité d'aménager les horaires et le rythme de la formation, en fonction du format de la formation et des besoins

Compensation via les aides techniques, optiques, informatiques et électroniques : agrandisseur d'écran, logiciel zoom-texte, lecteurs d'écran, logiciel de reconnaissance vocale, trackball, joystick, claviers spécifiques, adaptateurs, etc.

Possibilité de solliciter une interface ou un interprète LSF

Possibilité d'adapter les supports de la formation (visuels adaptés, documents simplifiés)

Possibilité d'aménagement des modalités d'examen



Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap:

Accueil adapté

Circulation facilitée

Plan d'accessibilité affiché sur site



CONDITIONS D'ACCÈS

Public visé:

Être âgé·e d'au moins 16 ans

Avoir les aptitudes physiques compatibles avec l'activité

Maîtriser des savoirs de base (lire, écrire, compter)

Avoir validé son projet professionnel auprès d'un réseau valideur (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi, APEC, le Département,)

Être volontaire pour s'inscrire dans un parcours de formation visant l'accès à une certification (totale ou partielle)

Avoir levé les freins à l'entrée en formation (logement, garde d'enfants, transport...)

FINANCEMENT POSSIBLE

Cette formation est ouverte aux demandeurs d'emploi. Elle est cofinancée par la Région Pays de la Loire, l'Etat (Pacte régional d'investissement dans les compétences Pays de la Loire) et l'Union européenne (FSE+).

Conditions:

Être sorti du système de formation initiale depuis au moins six mois

Ne pas avoir effectué de formations qualifiantes financées par le Conseil Régional depuis 24 mois

Les personnes de nationalité étrangère, doivent, pour entrer en formation 1 Emploi = 1 Formation, être en possession d'un titre de séjour, assorti d'une autorisation de travail qui n'est pas incompatible avec la formation (notamment en termes de domaine professionnel, de zone géographique ou encore de nombre maximum d'heures de travail autorisées).







Ce projet est cofinancé par le Fond social européen plus (FSE+)

Cofinancée par l'Etat dans le cadre du Plan régional d'investissement dans les compétences

ÉTAPES D'INSCRIPTION

La phase d'inscription sur la formation comporte 4 étapes :

- 1- Transmission du Dossier de Pré-inscription avec les pièces demandées.
- 2 Participation à une réunion d'information.
- 3 Des tests de sélection permettant d'évaluer vos pré acquis (les compétences que vous avez déjà).
- 4 Un entretien individuel permettant:
 - d'évaluer vos prérequis techniques et pédagogiques
 - de confirmer votre identité et votre projet professionnel
 - d'évaluer les freins qui pourraient entraver l'entrée en formation

Pour tous renseignements, contactez notre plateforme d'informations :



a

candidat.rwo@retravailler.org

www.retravailler-ouest.fr